



COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE

VILLE DE SAINTE MARIE

Direction de l'Attractivité du Territoire  
Service Développement Economique

## DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

### Identité du demandeur :

Nom

Prénoms

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone fixe

Téléphone portable

E-mail

### Renseignement concernant l'activité :

Produits proposés à la vente

Adresse de l'emplacement autorisé

Jour et horaire d'activité

### Attention :

Ce formulaire constitue une demande qui ne vaut en aucun cas autorisation tacite.  
Les autorisations qui peuvent être délivrées sont personnelles, précaires et révocables.  
Elles ne sont ni transmissibles, ni cessibles et ne peuvent faire l'objet d'un contrat privé.  
L'autorisation fait obligation à son titulaire d'acquitter les taxes et droits qui y affèrent (paiement de la redevance d'occupation du domaine public fixée par délibération du conseil municipal).  
Le domaine public sur lequel votre point de vente est installé devra être nettoyé quotidiennement.

**Je certifie exacts les renseignements qui sont dans la présente, m'engage à informer l'Administration de tout changement relatif à ma situation professionnelle ou personnelle.**